



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Intitulé officiel de la formation : **CAP CUISINE**
- Validation prévue : C.A.P
- Service de validation : Education Nationale
- Mode de validation : Epreuves ponctuelles
- Dates prévisionnelles des épreuves :
- Horaires de la formation : lundi au vendredi 8h30 -12h00 et 13h00 – 16h30

Bénéficiaire :
Date de l'évaluation Initiale :

Durée totale de l'action : 1050 heures, dont :

630h de formation en centre

490h de stage en entreprise

- Parcours commun :

Parcours renforcé :

CALENDRIER DE REALISATION

Dates de réalisation prévues : du au

Congés : du au

OBJECTIFS :

- ⊕ Préparer et présenter les participants aux épreuves du CAP de cuisine et de les doter des premières capacités professionnelles nécessaires à l'exercice du métier visé.

PUBLIC VISE :

- ⊕ Salariés et demandeurs d'emploi au projet confirmé dans le secteur de la restauration.

PRE-REQUIS SCOLAIRES ET PROFESSIONNELS

Le stage s'adresse à des personnes ayant :

- le niveau 3^{ème} ou équivalent en formation générale et/ou niveau A2-B1 en français
- un projet professionnel confirmé pour préparer un CAP de Cuisine
- une aptitude au travail debout prolongé et aucune contre-indication médicale au port de charges lourdes

CONDITIONS D'ADMISSION et MODALITES D'INSCRIPTION

- ⊕ Réussir l'entretien et les tests de sélection
- ⊕ Bonne santé, Souplesse dorsale, Bonne vision et bon odorat
- ⊕ Sur rendez vous

CONTENUS :

- ⊕ **630** heures de formation seront consacrées à l'enseignement général et professionnel. Elles comprendront outre l'exercice des différentes tâches du métier, l'apprentissage des règles de sécurité et d'hygiène et **490** heures de stages professionnels en entreprise.

⊕ UG1 Français et histoire-géographie	Dispense ou réduction éventuelle : Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/>
⊕ UG2 Mathématiques et physique-chimie	Dispense ou réduction éventuelle : Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/>
⊕ UG3 Langue vivante / Anglais	Dispense ou réduction éventuelle : Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/>
⊕ UP 1 Organisation de la production de cuisine	Dispense ou réduction éventuelle : Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/>
⊕ UP 2 Préparation-distribution de la prod. de cuisine	Dispense ou réduction éventuelle : Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/>
⊕ UG5 Prévention Santé Environnement	Dispense ou réduction éventuelle : Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/>
⊕ Stages professionnels en entreprise	Dispense ou réduction éventuelle : Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/>

MOYENS PEDAGOGIQUES

- ⊕ Cuisine pédagogique équipée
- ⊕ Salle multimédia pour la recherche action
- ⊕ Salles de cours mathématiques et français
- ⊕ Centre de ressources et de documentation
- ⊕ Equipe de formateurs spécialisés dans la préparation au CAP cuisine

Modalités d'évaluation des acquis : les acquis des stagiaires en cours de formation sont évalués au fur et à mesure de la progression pédagogique. Ces évaluations observent trois modalités :

- 1) Le contrôle ponctuel. Régulièrement, le formateur met en place une courte évaluation orale ou écrite des acquis, afin de vérifier et de s'assurer de la compréhension des stagiaires. Cette évaluation permet au formateur de reprendre certains points non ou peu assimilés par le stagiaire et de continuer son programme avec sérénité.

2) Trois évaluations en cours de formation. Elles sont organisées à l'avance et se déroulent sous forme d'examen blanc. Elles servent à évaluer une étape de la formation et à noter les compétences et le travail fourni par les stagiaires. Les résultats (notes) sont reportés dans le carnet scolaire des stagiaires et seront soumis au jury en fin d'année. Après chaque évaluation, des entretiens individuels sont réalisés, afin de permettre aux formateurs de faire le point avec chaque stagiaire sur les acquis, mais aussi les compétences restant à consolider.

3) Un examen final. Il s'agit de l'épreuve finale de fin d'année que nous organisons sous la tutelle des services certificateurs.

METHODE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique d'IFE-BAT pratique la pédagogie par objectif associée au principe de l'alternance entre la théorie, la pratique et la formation professionnelle en entreprise. Ainsi, les chargés de formation découpent les contenus pédagogiques par modules et objectifs opérationnels et déterminent une progression qui vérifie progressivement les acquisitions des stagiaires. Il s'agit de la pédagogie en spirale qui reprend en résumé, les cours précédents et enchaîne avec le nouveau thème prévu. Ainsi le parcours de formation se construit étape par étape, en constante relation avec les objectifs envisagés dans le parcours de formation.

Nous pratiquons la pédagogie mixte. La formation se déroule en groupe (cours théoriques collectifs) et en individuel (ateliers de formation) et observe une alternance entre les cours en salle, les apprentissages dans les ateliers techniques et le travail en entreprise. Cette alternance permet aux stagiaires de donner du sens aux apprentissages théoriques et aux formateurs, de mesurer en permanence, la progression des stagiaires et l'écart qui les sépare du niveau recherché pour réussir les épreuves de la validation préparée.

Outre l'individualisation/différenciation de la démarche pédagogique et des prescriptions, le suivi pédagogique des stagiaires est individualisé. Au démarrage de la formation, chaque stagiaire est reçu en entretien par son formateur référent. L'objectif de cette rencontre est de permettre à l'intéressé de prendre connaissance des principes de déroulement des ateliers et des modules de formation.

Cet entretien constitue pour l'équipe pédagogique l'occasion de mesurer, outre le parcours antérieur et les centres d'intérêt, les contraintes dans lesquelles évolue le stagiaire, les difficultés particulières et enfin le degré le plus ou moins grand d'écart entre la représentation du stagiaire et la réalité de ses besoins. De plus, au cours de leur formation, les stagiaires sont reçus individuellement par leur formateur référent et ce dans l'objectif d'apprécier leur évolution dans le dispositif et d'anticiper les éventuelles difficultés qu'ils pourront rencontrer.

Les contenus pédagogiques et la durée des modules de formation sont également individualisés. L'évaluation initiale, puisqu'elle tient compte de la formation initiale et professionnelle du stagiaire, précise dans le contrat de formation, les besoins actuels de formation du stagiaire pour se qualifier dans le métier visé et obtenir la certification

visée. Ce principe va à l'encontre de la pédagogie uniforme qui dispense la même leçon, les mêmes exercices pour tous, au même moment.

De plus, grâce à cette modularisation de la formation, l'équipe pédagogique, dispense les contenus de formation en fonction des besoins et du rythme d'apprentissage des stagiaires. A cet effet, la durée des modules de formation est déterminée en fonction des besoins de formation de chaque stagiaire et non de façon linéaire et uniforme. A titre d'exemple, certains stagiaires feront plus d'atelier pratique ou d'enseignement technologie et moins ou pas du tout de remise à niveau. La démarche inverse est valable également.

En résumé, le principe pédagogique appliqué par les formateurs qui se rapproche fortement du principe de différenciation pédagogique, permet la prise en compte des individualités dans une démarche collective. La gestion de cette pédagogie repose essentiellement sur l'expérience et le savoir faire capitalisés par l'équipe pédagogique dans l'organisation et la conduite des parcours qualifiants.

Le métier de cuisinier

Le cuisinier effectue dans des lieux de restauration de catégorie standard, une prestation de service concourant à la satisfaction des clients notamment aux différents postes de travail en cuisine.

- ⊕ Il prépare des mets chauds et froids en se conformant à des normes de réalisation précises (doses, composition, cuisson, présentation).
- ⊕ Il utilise en assemblage les produits des différentes gammes (frais, conserves, surgelés, etc.) et principalement des produits alimentaires intermédiaires (P.A.I.) en les valorisant dans les productions et les présentations.
- ⊕ Il applique la réglementation concernant l'hygiène et la sécurité alimentaires.

Ce métier se pratique en cuisine nécessite un respect strict des conditions d'hygiène et de sécurité propre à ses différentes activités. Il s'exerce le plus souvent en équipe et toujours sous la responsabilité d'un hiérarchique.

Cet emploi s'exerce, aussi bien en restauration commerciale que sociale, au sein d'établissements en cafétéria, entreprise, collectivité (scolaire et hospitalier), restaurants à thèmes, petite restauration traditionnelle, brasserie, restauration rapide ou restauration mobile (bateaux et trains), en relation avec différents intervenants (responsables hiérarchiques et équipe de travail) et en contact avec les clients.

L'activité peut s'effectuer en environnement bruyant, en zone à température basse et/ou élevée. Elle peut être soumise à des périodes d'activité soutenue ("coup de feu ") et de saisonnalité ; l'amplitude horaire peut être importante. La nature, la fréquence et la durée des tâches peuvent varier d'un établissement à l'autre et sont déterminées à l'avance par la hiérarchie.

L'emploi implique la station debout prolongée, de fréquentes allées et venues ainsi que la manutention de charges. Il peut s'exercer en horaires décalés, fractionnés, les fins de semaine et jours fériés, de nuit (tôt le matin/tard le soir). La connaissance et

l'application des normes d'hygiène et de sécurité alimentaires sont requises (démarche qualité HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point)

Le port d'une tenue de travail réglementaire est obligatoire (une tenue spécifique à l'identité de l'établissement peut être demandée).

Le cuisinier a pour principales missions :

- ⊕ La préparation des plats chauds et froids,
- ⊕ La préparation, la cuisson et le dressage des productions au poste " grillade " (cuissons simples).
- ⊕ La remise en température et le maintien au chaud des plats cuisinés à l'avance
- ⊕ Le respect des consignes d'organisation du travail des productions et des prestations de service.
- ⊕ L'entretien et la remise en ordre des différents postes occupés en respectant strictement la réglementation en vigueur et l'application de la démarche de type HACCP.

CONTENUS TECHNIQUES CONFORMEMENT AU REFERENTIEL

Pôle 1 : Organisation de la production de cuisine

Activité 1 : Participer aux opérations d'approvisionnement et de stockage

Tâches demandées :

- Réceptionner et contrôler les livraisons et les stocks quotidiennement
- Utiliser les supports et les outils nécessaires à l'approvisionnement et au stockage
- Transmettre à son responsable les informations liées à l'approvisionnement
- Appliquer les procédures de stockage, de tri sélectif et de consignation
- Participer aux opérations d'inventaire

Résultats attendus

Prise en compte du contexte professionnel (informations et consignes liées à la production, à l'état des réservations, composition de l'équipe et notamment personnel en situation de handicap)

Prise en compte de l'état des stocks

Respect des procédures d'approvisionnement, de stockage, de tri sélectif et de consignation

Exactitude des documents d'approvisionnement et de stockage

Identification des non conformités à la livraison

Exactitude des informations transmises au supérieur hiérarchique

Activité 2 : Contribution à l'organisation d'une production culinaire

Tâches demandées :

- Prendre connaissance des consignes et des fiches techniques de fabrication
- Identifier les besoins en matériels et en matière d'œuvre
- Déterminer les techniques nécessaires à sa production
- Ordonner et planifier sa production en fonction de tous les éléments de contexte

Résultats attendus :

- Exactitude et opportunité des informations collectées pour préparer la prestation
- Conformité des fiches techniques
- Respect des quantités de base selon les standards de l'entreprise
- Pertinence de l'identification des points critiques
- Respect de la réglementation en vigueur et des consignes
- Cohérence de la planification avec le travail à effectuer selon les consignes reçues
- Choix pertinent des matériels et des denrées nécessaires à sa production
- Identification des différents allergènes
- Attitude écoresponsable dans les choix opérés

Pôle 2 - Préparation et distribution de la production de cuisine

Activité 3 - Organisation du poste de travail tout au long de l'activité de cuisine

Tâches demandées :

Contrôler les denrées nécessaires à sa production

Mettre en place et maintenir en état le poste de travail

Appliquer les procédures de conservation et de conditionnement des denrées

Résultats attendus :

- Conformité quantitative et qualitative de la matière d'œuvre disponible
- Utilisation rationnelle du matériel
- Respect des consignes de travail et des documents techniques
- Gestion optimale des matières premières et des ressources
- Respect d'une progression logique dans le temps et dans l'espace
- Respect des procédures de conditionnement et de conservation
- Respect de la réglementation en vigueur
- Propreté de son poste de travail
- Attitude écoresponsable dans les démarches de travail

Activité 4 - Mise en œuvre des techniques de base et cuisine dans une démarche écoresponsable

Tâches demandées :

- Réaliser les techniques préliminaires

- Cuisiner :

des appareils, des fonds et des sauces

des entrées froides et des entrées chaudes

des mets à base de poissons, de coquillages, de crustacés

des mets à base de viandes, de volailles, de gibiers, d'abats, d'œufs

des garnitures d'accompagnement

des préparations de pâtisserie (salées ou sucrées)

- Cuisiner des produits et des spécialités caractéristiques d'une région ou d'un territoire

- Contrôler la qualité gustative tout au long de la production

Résultats attendus :

- Respect des qualités organoleptiques et nutritionnelles de l'aliment

- Respect des consignes de travail

- Respect des techniques mises en œuvre
- Respect des réglementations en vigueur
- Respect des fiches techniques
- Dextérité et conformité des gestes professionnels
- Attitudes et comportements professionnels
- Utilisation d'un vocabulaire professionnel
- Respect des cuissons et des assaisonnements
- Conformité sanitaire des productions
- Respect du temps imparti
- Adaptation aux aléas
- Limitation des pertes, valorisation des déchets...
- Attitude écoresponsable dans les démarches de travail

Activité 5 - Contrôle, dressage et distribution de la production

Tâches demandées :

- Apprécier et rectifier si nécessaire sa production culinaire
- Dresser dans le respect des consignes
- Distribuer les préparations culinaires

Résultats attendus :

- Efficacité de l'autocontrôle
- Respect des consignes de travail
- Respect des usages, des protocoles et de la réglementation en vigueur
- Respect de la qualité gustative et marchande de la production
- Conformité et qualité du dressage
- Respect des délais d'envoi et des températures pour la satisfaction de la clientèle
- Adaptation de la distribution au contexte du service
- Utilisation rationnelle des conditionnements (réutilisables ou recyclables)

Activité 6 - Communication dans un contexte professionnel

Tâches demandées :

- Adapter sa tenue et son attitude aux codes professionnels de l'entreprise
- Rechercher et utiliser les informations économiques, sociales et juridiques spécifiques au secteur professionnel
- Rendre compte de son activité à son responsable
- Communiquer au sein de l'entreprise
- Communiquer avec les clients, les tiers

Résultats attendus :

- Tenue, comportements et attitudes en adéquation avec l'entreprise et les codes de la profession
- Adaptabilité aux situations et aux contextes professionnels
- Qualité de la communication écrite et orale
- Utilisation d'un vocabulaire professionnel et commercial adapté
- Exactitude et pertinence des informations transmises
- Prise en compte du contexte économique, social et juridique lié à son environnement

professionnel

- Identification des aléas éventuels
- Pertinence du compte rendu de l'activité
- Transmission de l'information au moment opportun
- Qualité de l'ambiance de travail et des échanges avec l'équipe
- communiquer dans le respect de la réglementation (informations sur l'origine des produits, sur la composition des productions...)

Moyens et ressources pour l'ensemble des pôles :

- tenue professionnelle
- locaux et zones
- matériels courants et spécifiques, équipements, appareils numériques
- matières premières, fournitures et consommables alimentaires et non alimentaires
- documents d'approvisionnement et commerciaux
- fiche de poste, planning de travail du personnel, planning de production
- notices d'utilisation des équipements, matériels, fournitures
- fiches produits, notices d'utilisation des matières premières et produits d'entretien
- fiches techniques, photographies, croquis de dressage
- supports de vente
- résultats des questionnaires de satisfaction de la clientèle
- états des réservations
- fiches d'autocontrôle
- procédures, consignes, protocoles
- répertoire personnel de techniques professionnelles
- technologies de l'information et de la communication
- documentation professionnelle

Autonomie et responsabilité :

Dans le respect des procédures imposées et des consignes données et sous la responsabilité de sa hiérarchie :

- autonome dans la bonne exécution des tâches
- respectueux de l'environnement (tri sélectif, utilisation rationnelle des fluides et des denrées, limitation du gaspillage alimentaire...)
- travaillant en équipe avec respect
- responsable de l'autocontrôle de son travail

LES SCIENCES APPLIQUEES A L'ALIMENTATION – HYGIENE, SECURITE ALIMENTAIRE ET H.A.C.C.P.

HYGIENE

L'orientation principale de la nouvelle législation émanant de l'arrêté du 29 septembre 1997 en hygiène de restauration collective à caractère social, impose une obligation de résultats en matière d'innocuité et d'absence d'altération des produits alimentaires.

Les techniques et pratiques permettant d'y satisfaire relèvent des choix raisonnés des professionnels. La méthode d'investigation H.A.C.C.P. permet de répondre à cette lourde responsabilité

L'objectif pédagogique réside donc dans la maîtrise de cette méthode.

- *Le Contexte Réglementaire et historique :*

Jusqu'en 1993

- ⊕ Ancienne approche réglementaire fixant des obligations de moyens stricts.

En 1993 :

- ⊕ La directive 93/43 annonce la nouvelle approche dans tous les secteurs de l'agroalimentaire.

En 1995 :

- ⊕ la restauration commerciale à son texte (9 mai 1995), dans lequel il est demandé en plus du respect des objectifs d'hygiène de se référer au principe du système H.A.C.C.P. qui signifie (Hazard Analysis and Critical Control Point) pour maîtriser la salubrité des denrées.

En 1997 :

- ⊕ La restauration à caractère social a son texte (29 septembre 1997)

Le système H.A.C.C.P. comporte 4 missions principales :

- 🍷 Analyse des dangers
- 🍷 Maîtrise des risques
- 🍷 Surveillance des conditions d'exécution
- 🍷 Evaluation de l'efficacité

- *Le système H.A.C.C.P. revêt 7 principes d'action :*

- 🍷 Identifier et hiérarchiser les dangers
- 🍷 Etablir les mesures préventives
- 🍷 Etablir les critères opérationnels
- 🍷 Etablir un système de surveillance
- 🍷 Etablir des actions correctives
- 🍷 Etablir des procédures de vérification
- 🍷 Etablir un système documentaire

- *Notions de dangers :*

- Les dangers peuvent être classés en quatre types

- 🍷 contamination initiale
- 🍷 re contamination
- 🍷 contamination permanente
- 🍷 multiplication microbienne

- Ces quatre types peuvent être de plusieurs natures

- 🍷 nature chimique
- 🍷 nature physique
- 🍷 nature micro biologique

- *Notions de point critique, de point déterminant :*

- Point critique :

Il s'agit d'une étape dont la maîtrise assure une réduction quantifiable du danger, ce qui conduit à un niveau de sécurité acceptable.

▪ Point déterminant

C'est une étape dont la maîtrise est nécessaire pour assurer une réduction du danger sans pour autant qu'il puisse être apporté sur le champ la preuve de la réduction quantitative.

• *Les étapes de la méthode HACCP :*

L'application de la démarche H.A.C.C.P. permet d'identifier de façon systématique les dangers susceptibles de menacer la sécurité des produits fabriqués.

Lors de la mise en œuvre d'une démarche H.A.C.C.P., il est essentiel de bien respecter les étapes liées à l'élaboration du système H.A.C.C.P.

Ces étapes sont les suivantes :

- ☞ Constituer l'équipe H.A.C.C.P.
- ☞ Décrire le produit
- ☞ Identifier son utilisation attendue
- ☞ Elaborer un diagramme de fabrication
- ☞ Vérifier sur place le diagramme établi
- ☞ Dresser la liste des dangers associés
- ☞ Identifier les mesures préventives
- ☞ Etablir les actions correctives
- ☞ Etablir un système de surveillance

- ☞ Etablir les actions correctives
- ☞ Préparer la vérification du système
- ☞ Etablir un système d'enregistrement

• *Le principe de la marche en avant : le rôle de la DDP (organisme de contrôle qualité)*

• **La méthode des 5 "M" :**

- Milieu :
 - Facteurs de risques liés à l'environnement des locaux
 - *Matières Premières :*
 - Facteurs de risque liés aux matières premières, elles mêmes, contaminations, contaminations secondaires, contaminations croisées
 - *Main d'œuvre :*
 - Facteurs de risques liés aux manipulations et aux manipulateurs
 - *Matériel :*
 - Facteurs de risques liés au contact avec le matériel fixe et mobile
 - *Méthode :*
 - Facteurs de risques liés au fonctionnement de l'activité par rapport aux grandes règles d'hygiène : marche en avant, contaminations croisées.

La consommation différée de plats cuisinés ; La liaison chaude ; La liaison froide

- Questions déroulantes sur les 20 étapes de la méthode H.A.C.C.P.
- Plateau technique permettant une mise en situation réelle et concrète (cf note méthodologique pour description)
- Travail de groupe
- Vidéo

SECURITE ALIMENTAIRE

- En termes de nutrition :
 - ⊕ Apprendre les principes nutritionnels de base et les apports nutritionnels conseillés.
- En termes de microbiologie :
 - ⊕ Indiquer les conditions favorables ou défavorables au développement microbien
 - ⊕ Identifier dans une situation professionnelle donnée les causes d'altération des aliments
- En termes de sécurité alimentaire et de traçabilité des produits :
 - ⊕ Citer les principaux problèmes causés par les aliments en restauration collective.
 - ⊕ Énoncer les différentes étapes de la chaîne alimentaire en indiquant pour chacune la réglementation afférente
 - ⊕ Énoncer et justifier les dispositions réglementaires relatives aux (P.C.A.) Plats Cuisinés à l'Avance.

- En termes de nutrition :
 - ⊕ Connaître :
Les différents groupes d'aliments et le système digestif humain
 - ⊕ Comprendre :
Le rôle des nutriments dans l'organisme et les problèmes dus à la suralimentation.
 - ⊕ Savoir :
Les besoins énergétiques du corps humain et le principe d'une alimentation équilibrée.
 - ⊕ Expliquer :
L'alimentation en restauration collective.

- En termes de microbiologie :
 - ⊕ Connaître :
Les différentes sortes de microbes :
 - 🍄 Parasites
 - 🍄 Champignons microscopiques
 - 🍄 Les bactéries
 - 🍄 Les virus

Ce qu'est une T.I.A., une T.I.A.C., une M.I.A. avec des exemples : T.I.A. = salmonellose
M.I.A. = hépatite virale A

- ⊕ *Comprendre :*
Comment les bactéries et les autres micro-organismes se reproduisent
Les réactions des bactéries aux températures

⊕ *Savoir :*
Justifier l'utilisation d'agents antimicrobiens dans la restauration collective

⊕ *Expliquer :*
Les différentes parasitoses alimentaires

• En termes de sécurité alimentaire et de traçabilité des produits :

⊕ Connaître :
Les méthodes modernes

- Conservation
- Pasteurisation
- Appertisation

⊕ *Comprendre :*
-Le danger d'une mauvaise stérilisation
-La conservation par le froid
-La réfrigération des plats cuisinés, des denrées alimentaires

⊕ *Savoir :*
-Les principales étapes de la chaîne alimentaire : réglementation
-Les plats cuisinés à l'avance : réglementation

⊕ *Expliquer :*
-La distribution et l'utilisation des produits alimentaires bruts ou transformés.

- ⊕ Travaux de groupe
- ⊕ Composition de fiches techniques
- ⊕ Plateau techniques permettant une mise en situation réelle et concrète (cf note méthodologique pour description)
- ⊕ Exposés
- ⊕ Découverte des microbes à travers le microscope
- ⊕ Travail de groupe
- ⊕ CD-ROM
- ⊕ Travail de recherche sur les produits
- ⊕ Vidéo sur les produits transgéniques

HYGIENE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

En termes de principes et règles d'hygiène :

- Repérer les points d'observation relatifs à l'hygiène du personnel
- Comparer les points observés à la réglementation des aliments, Vérifier l'état d'hygiène du personnel

En termes d'entretien des locaux :

- Atteindre un savoir-faire et un savoir-être allant du respect, des locaux, de l'utilisation du matériel et des produits.
- Justifier l'utilisation d'agents antimicrobiens adaptés à une situation professionnelle donnée.

- Proposer des mesures d'hygiène, de réorganisation de méthodes de travail pour une situation professionnelle donnée.

En termes de principes et règles d'hygiène :

Connaître :

- ❖ Quand se laver les mains en milieu professionnel
- ❖ Les gestes à éviter en milieu professionnel

Comprendre :

- ❖ Pourquoi il faut se laver les mains toutes les 20 minutes ou changement de poste.
- ❖ Comment se laver les mains en milieu professionnel

Savoir :

- ❖ Maîtriser l'hygiène en restauration traditionnelle et collective

Expliquer :

- ❖ L'utilité de la réglementation et du lavage des mains en restauration collective

En termes d'entretien des locaux :

Connaître :

- ❖ Les revêtements de surface des cuisines professionnelles
- ❖ Les différents produits de nettoyage en restauration

Comprendre :

- ❖ La lutte antimicrobienne
- ❖ Prophylaxie au niveau des modes de contaminations

Savoir :

- ❖ Les différents produits de nettoyage en milieu professionnel
- ❖ Le nettoyage et la désinfection en restauration

Expliquer :

- ❖ L'utilité du nettoyage dans la cuisine collective
- ❖ Les symboles d'alerte

Exposés, Mise en scène des cas pratiques, Plateau technique permettant une mise en situation réelle et concrète.

LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS LIÉS A L'ACTIVITE

- Travailler en toute sécurité
- Effectuer son travail avec les gestes et postures appropriés selon la recommandation INRS.

- ***Les gestes et postures :***

- ⊕ Superposition des centres de gravité
- ⊕ Fixation de la colonne vertébrale
- ⊕ Action primordiale et dominante des jambes
- ⊕ Recherche des points d'appui
- ⊕ Orientation et mobilité des pieds
- ⊕ Rapidité de passage sous la charge
- ⊕ Direction de la poussée d'une charge
- ⊕ Utilisation du poids du corps
- ⊕ La sécurité des mains par le choix des prises

- **L'analyse des risques professionnels :**

- ⊕ Les risques liés à l'activité physique
- ⊕ Les risques liés à l'activité mécaniques
- ⊕ Les risques liés au bruit
- ⊕ Les risques électriques
- ⊕ Les risques chimiques.

LES ENSEIGNEMENTS GENERAUX

Il s'agit non seulement de mettre en œuvre les contenus relatifs au module (**Expression et compréhension écrite**), mais aussi de veiller à l'assimilation des connaissances nécessaires à la maîtrise des contacts sociaux, à l'assimilation des contenus techniques de la formation spécifiques au métier, à la compréhension et à l'application des consignes de travail, au respect des règles d'hygiène et de sécurité.



En lien avec les autres enseignements généraux et avec les enseignements professionnels, le module d'expression française contribue à l'acquisition d'une culture commune.

Il répond à trois finalités, qui structurent le programme de formation :

- **Se construire** : l'un des objectifs de l'enseignement du français est d'aider les stagiaires à se construire, ou pour certains à se reconstruire, en favorisant une réflexion sur leur identité, leur devenir social et sur leur histoire scolaire et professionnelle. Cette réflexion se fonde tant sur la pratique raisonnée de la langue, qui permet tout à la fois de se dire et de mettre son expérience à distance, que sur la lecture de toutes les formes d'expression, en particulier les textes et les images,
- **S'insérer dans le groupe des pairs** : la construction de soi passe par le rapport avec les autres. C'est pourquoi sont privilégiées les approches qui permettent aux stagiaires de comprendre la nature des relations qu'ils entretiennent avec les autres, en organisant des situations de communication qui leur permette de s'inscrire dans des relations harmonieuses,
- **S'insérer dans l'univers professionnel** : les stagiaires sont engagés dans une formation professionnelle qui doit les conduire à brève échéance à s'insérer dans le monde du travail avec un nouveau métier. Qu'il s'agisse d'une réflexion sur l'usage professionnel du langage, des discours d'entreprise ou de la culture du métier visé, le formateur de français donne aux stagiaires l'occasion de formaliser et d'échanger les expériences en recourant à l'étude de documents professionnels et à la production de comptes rendus oraux et écrits,

A) L'EXPRESSION ET LA COMPREHENSION ECRITES

Cette dimension de la maîtrise de la langue française consolide et complète les compétences linguistiques acquises à l'oral. Il s'agit de :

-  Développer l'autonomie dans les écrits administratifs et professionnels,
-  Maîtriser les règles de l'orthographe,

- ✚ Maîtriser la syntaxe et la ponctuation,
- ✚ Repérer les éléments constitutifs de la phrase,
- ✚ Employer un lexique d'usage courant et technique,
- ✚ Rédiger des phrases courtes et compréhensibles,
- ✚ Acquérir les compétences nécessaires à la rédaction d'un texte courant et simple,
- ✚ Acquérir les compétences nécessaires à la réalisation d'un résumé ou d'un rapport de chantier,
 - ✚ Maîtriser l'expression et la rédaction d'un résumé de texte,
 - ✚ Rédiger un texte sur un thème libre ou imposé,
 - ✚ Etudier des rapports de chantier, de documents techniques,
 - ✚ Réaliser des fiches descriptives des travaux à réaliser, bons de commande de matériaux, élaboration de devis.

Chaque point grammatical fait l'objet d'un dossier. Les difficultés sont traitées pas à pas, en faisant constamment appel à la réflexion des stagiaires tout en tenant compte du rythme d'apprentissage et en respectant les étapes suivantes :

- ✚ Phase d'observation active : découverte de la règle,
- ✚ Vérification des acquisitions,
- ✚ Pratique guidée d'exercices variés à difficulté croissante,
- ✚ Production libre,
- ✚ Consolidation et mémorisation d'un vocabulaire varié.

🌐 A-a) LA LECTURE DE TEXTES (Cet aspect se combine avec l'apprentissage de l'écrit)

- ✚ Lire avec aisance et comprendre un texte actuel (documents d'usage courant)
- ✚ Travail d'accès au sens en lecture silencieuse à partir de textes rattachés aux thèmes abordés
- ✚ Recherche pertinente d'informations (annuaires, dossier, texte...)
- ✚ Lecture à haute voix en fonction du message

🌐 A-b) LA SYNTAXE

Le travail grammatical intervient tout au long de la formation. Il s'agit d'entraîner les stagiaires à la construction grammaticale et à ses utilisations à l'écrit et à l'oral. En ce sens, le projet pédagogique prévoit d'aborder à partir des textes écrits, les aspects suivants :

- ✚ Connaître les règles de base de la grammaire :
- ✚ Les temps et leurs concordances (Présent, Passé, futur)
- ✚ Les accords, Les pronoms personnels,
- ✚ Les conjugaisons,
- ✚ Les adverbes, Les articulateurs logiques.

🌐 B) LES MATHÉMATIQUES

Le formateur de mathématiques a le souci de dispenser une formation motivante et concrète qui suscite des questions et propose des réponses sur des sujets tant de la vie courante que professionnelle.

Le module de mathématiques a pour objectifs l'acquisition de connaissances de base et le développement des capacités suivantes :

- ✚ Formuler une question et analyser les informations sous-jacentes,
- ✚ Argumenter avec précision,
- ✚ Appliquer des techniques (de calcul, de raisonnement, de construction) avec rigueur,
- ✚ Analyser la cohérence des résultats, notamment par la vérification d'ordre de grandeur,
- ✚ Rendre compte à l'oral ou à l'écrit des résultats obtenus.

En mathématiques le contenu pédagogique est composé de connaissances spécifiques au secteur professionnel visé. Peu de connaissances nouvelles sont proposées en mathématiques : la plupart d'entre elles ont été vues au collège.

Néanmoins, il ne s'agit pas pour autant de révisions, le formateur utilise le support de situations empruntées aux autres modules professionnels ou issues de la vie courante pour faciliter la compréhension et la maîtrise de concepts et en montrer l'efficacité.

Les possibilités offertes par l'informatique d'expérimenter sur des nombres et des figures apportent de nouvelles motivations en mathématiques : des logiciels spécifiques pourront aider à surmonter certains obstacles rencontrés par les stagiaires. Le module de mathématiques est centré sur les connaissances suivantes :

B-1) LA PROPORTIONNALITE

- ✚ La notion de rapport et les proportions,
- ✚ La règle de la quatrième proportionnelle,
- ✚ La moyenne proportionnelle et suites de rapports égaux,
- ✚ Les grandeurs proportionnelles,
- ✚ Les partages proportionnels,

B-2) LES POURCENTAGES

- ✚ La valeur d'un pourcentage,
- ✚ Le calcul d'un pourcentage direct,
- ✚ Les applications courantes : Augmentation/Remise, Fiche de paie ; Impôt sur le revenu ; établir un budget ; établir une facture (calcul de la TVA, prix H.T. et T.T.C.).

B-3) LES FRACTIONS

- ✚ La lecture des fractions,
- ✚ La représentation des fractions,
- ✚ Le calcul de fraction d'une grandeur.

B-4) LES UNITES DE MESURE

- ✚ Les mesures des longueurs (multiples et sous multiples du mètre),
- ✚ Les mesures des poids (multiples et sous multiples du gramme)
- ✚ Les mesures des capacités (multiples et sous multiples du litre).

B-5) LES CONVERSIONS

- ✚ Les tableaux de conversions,

- ✚ Les conversions des unités les plus usitées.

HISTOIRE – GEOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

L'enseignement d'histoire-géographie a pour finalité d'aider les élèves à comprendre le monde par l'examen du passé en histoire, par celui des espaces et des territoires en géographie. Il les confronte, en observant les pratiques des acteurs d'hier et d'aujourd'hui, à la complexité des situations historiques et géographiques. L'histoire et la géographie donnent ainsi aux élèves des grilles de lecture du monde. L'histoire-géographie apporte aux élèves des connaissances, développe leurs compétences et enrichit leur culture, par l'acquisition et la maîtrise de grands repères temporels et spatiaux.

Thèmes abordés :

- ✚ La France de la Révolution Française à la Ve République : l'affirmation démocratique
- ✚ La France et la construction européenne depuis 1950
- ✚ Espace, transports et mobilités
- ✚ Espace urbain : acteurs et enjeux

L'enseignement moral et civique contribue à transmettre les valeurs et principes de la République et à les faire éprouver et partager. Cet enseignement prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise aux responsabilités individuelle et collective. Il développe les capacités à argumenter, à construire une autonomie de jugement et de pensée, à coopérer et à agir dans la Cité. L'enseignement moral et civique s'inscrit dans la perspective de la construction et de l'exercice de la citoyenneté tout au long de la vie. Il ouvre l'élève au pluralisme des modes de pensée et des pratiques sociales et professionnelles, dans le respect des principes et des valeurs de la République et de la démocratie. Il l'aide à devenir un citoyen responsable et libre, à forger son sens critique et à adopter un comportement éthique.

Thèmes abordés :

- ✚ Être citoyen
- ✚ La Protection des libertés : défense et sécurité.
- ✚ La Liberté, nos libertés, ma liberté.
- ✚ La Laïcité
- ✚ Pluralisme des croyances et laïcité.

PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT / LEGISLATION DU TRAVAIL

L'enseignement de la vie sociale et professionnelle participe aux apprentissages de la vie afin de former un individu responsable. Il contribue à préserver et à améliorer la qualité de vie en permettant au stagiaire de développer des capacités d'adaptation au milieu professionnel, notamment lors des périodes professionnelles en entreprise, et dans le cadre de sa vie quotidienne.

Le contenu du module PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT s'articule autour des thèmes suivants :

- L'individu et sa santé
 - ✚ Les rythmes biologiques et le sommeil
 - ✚ L'importance de l'alimentation
 - ✚ L'activité physique et ses bienfaits
 - ✚ Les conduites addictives

- L'individu dans ses actes de consommation
 - ✚ Le budget et l'épargne
 - ✚ Les risques du crédit
 - ✚ Les circuits de distribution
 - ✚ Les assurances
 - ✚ Les critères de choix d'un produit
 - ✚ L'information et la protection du consommateur
 - ✚ La sécurité sanitaire du consommateur

- L'individu dans son parcours de formation
 - ✚ La formation initiale
 - ✚ La formation continue et la validation de l'expérience
 - ✚ La recherche d'emploi

Pour organiser son enseignement, le formateur choisit des situations d'apprentissage qui permettent au stagiaire d'acquérir des connaissances sur les droits et devoirs au travail, les risques professionnels, la santé et l'hygiène de vie, la protection de l'environnement.

Il s'efforce aussi, en proposant des activités autour de « situations-problèmes » liées à la vie quotidienne et professionnelle, d'aider le stagiaire à effectuer des choix raisonnés en matière de consommation (gestion d'un budget, choix pertinents en matière d'achats et d'utilisation de services,...).

Ce module de formation entend travailler également, la réglementation du travail en France et abordera le thème :

- L'individu dans son environnement professionnel
 - ✚ La législation du travail
 - ✚ Les contrats de travail
 - ✚ La rémunération
 - ✚ Les représentants du personnel
 - ✚ Les discriminations au travail
 - ✚ Les risques professionnels
 - ✚ Les accidents du travail et les maladies professionnelles
 - ✚ Les risques liés à l'activité physique, au bruit et aux poussières
 - ✚ Les risques chimiques et mécaniques
 - ✚ Les gestes du premier secours
 - ✚ Les déchets et l'environnement

Ce module constitue une initiation à la réglementation du travail et n'exposera pas dans les détails, toute la complexité de la législation du travail. La seule référence est le code du travail.

LANGUE VIVANTE : préparation à l'épreuve de l'entretien, qui porte soit sur un document étudié au cours de la formation, soit sur un document lié à l'activité et/ou l'expérience du candidat.

STAGES PRATIQUES EN ENTREPRISE

L'alternance en entreprise se décomposera en trois séquences :

- ✚ Une première période en entreprise doit permettre une immersion en situation professionnelle afin d'identifier et de comprendre les difficultés des tâches à effectuer dans le cadre du poste de travail visé
- ✚ Une deuxième période au cours de laquelle, le stagiaire pourra évaluer, appliquer et compléter les connaissances acquises en centre et faire valoir ses compétences. Elle permettra également d'expérimenter les conditions d'exercice du métier, d'apprendre à respecter les normes de la profession, les règles de sécurité et d'hygiène et à utiliser et ranger son outillage.
- ✚ Une troisième période dont l'objectif est de finaliser les apprentissages et d'acquérir de la rapidité dans l'exécution des tâches.

Ces stages d'application en entreprise, feront l'objet d'un protocole tripartite (convention de stage) et d'un projet validé avec l'entreprise arrêtant des tâches précises à confier aux stagiaires. Pendant toute la durée de leurs stages en entreprise les stagiaires seront suivis et épaulés par un tuteur au sein de l'entreprise et par le responsable du placement et du suivi en entreprise du centre de formation.

Au cours du suivi en entreprise, le chargé des relations avec les entreprises évalue avec les employeurs, l'évolution des stagiaires dans l'exercice du métier, le degré de satisfaction des employeurs et les possibilités d'embauche au terme de la formation.

Les outils de suivi des périodes d'application en entreprise sont :

- ✚ La grille d'évaluation du stagiaire remplie par le tuteur en entreprise,
- ✚ Le rapport de stage rempli par le stagiaire,
- ✚ Les rapports de visites du chargé des relations avec les entreprises.

Nom du signataire :

Qualité :

Cachet et signature

Version du 06 Novembre 2024_V1